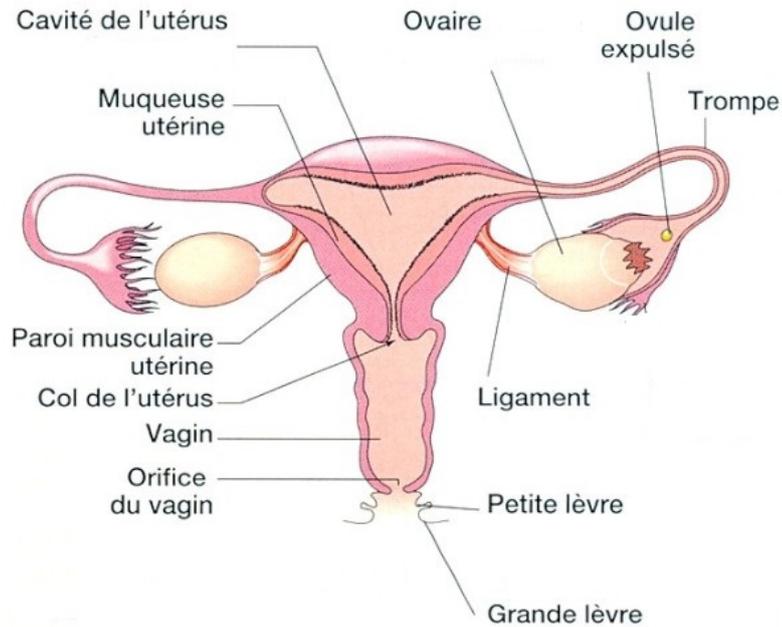


## Annexe n°1 : le stérilet

Rappel : organisation de l'appareil reproducteur féminin



C'est un dispositif contraceptif, en forme de « T » qui mesure 3.5 cm de long.

Le médecin ou la sage-femme l'insère dans l'utérus.

Le DIU se termine par un fil qui est coupé très court par le médecin ou la sage-femme au moment de la pose. S'il est assez long pour permettre au médecin ou à la sage-femme de retirer le DIU, avec une petite pince, ce morceau ne gêne pas le partenaire pendant les rapports sexuels

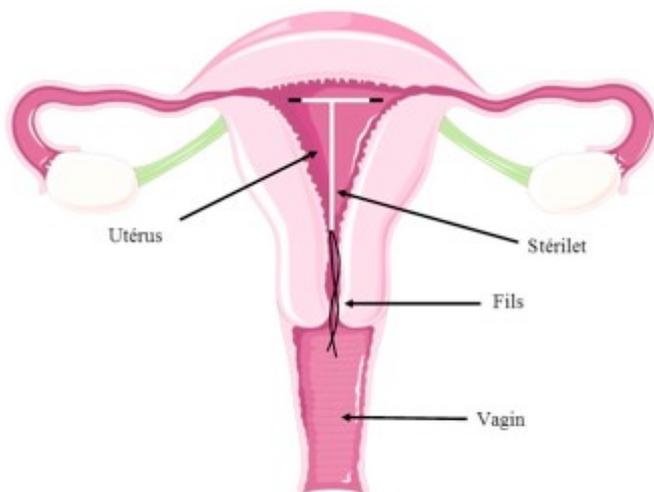


Schéma du positionnement d'un stérilet dans l'utérus.

Le stérilet a une forme de T, il va engendrer une inflammation permanente de la muqueuse utérine, la rendant impropre à la nidation (nidation= fixation de l'embryon marquant le début d'une grossesse).

D'autre part il est recouvert d'un fil de cuivre qui est toxique pour les spermatozoïdes.